



- ➔ Tu acceptes un emploi à 50 km de ton domicile ?
- ➔ Tu es prêt(e) à travailler chez toi, dans le train ou en avion ?
- ➔ Tu penses changer d'emploi plusieurs fois dans ta carrière ?
- ➔ Tu souhaites passer les frontières et travailler à l'étranger ?



Oui ? Non ?

www.MonEcoleMonMetier.be

En partenariat avec
W-B E, le CPEONS, le SEGEC, la FELSI, le SFMQ,
ACTIRIS et le FOREM.

MON ÉCOLE, MON MÉTIER

Tu as des yeux de lynx ?
Choisis le métier d'

ASSISTANT/ASSISTANTE AUX
MÉTIERES DE LA PRÉVENTION
ET DE LA SÉCURITÉ



- ↓ Diplômé(e)
- ↓ Patient(e)
- ↓ Calme
- ↓ Sociable

Les aptitudes

ASSISTANT/ASSISTANTE AUX MÉTIERS DE
LA PRÉVENTION ET DE LA SÉCURITÉ

Les activités

Observer un environnement donné
Surveiller et protéger des biens mobiliers et immobiliers
Ecouter et renseigner en face à face ou au téléphone
Intervenir en patrouille ou après déclenchement d'une alarme
Gérer les conflits
Faire face aux agressions en utilisant les techniques de défense et d'esquive
Gérer des situations de crise seul(e) ou en équipe.
Synthétiser les situations complexes vécues et rédiger des rapports.

Il/elle est en bonne condition physique. Il/elle sait garder son calme en toute circonstance et faire preuve de discernement et de résistance au stress. Dynamique, il/elle s'adapte rapidement à de nouvelles circonstances. Il/elle est capable de prendre des initiatives dans toute situation de crise.

Le métier

L'assistant/assistante aux métiers de la prévention et de la sécurité peut travailler dans les services publics fédéraux ainsi que dans le secteur privé (entreprises, hôpitaux, centres commerciaux, banques...). La formation offre également une préparation solide aux carrières dans la police.

Outre le CESS, l'assistant/l'assistante aux métiers de la prévention et de la sécurité doit avoir un certificat de bonne vie et mœurs de moins de 3 mois, ainsi qu'un extrait de registre du casier judiciaire. La réussite du test psychotechnique réalisé au Selor est indispensable pour accéder à la formation.



Une formation de qualification technique

7^e TQ Assistant(e) aux métiers de la prévention et de la sécurité

C.E.S.S.

Titres obtenus :

- Attestation de compétences professionnelles spécifiques :
 - d'agent(e) de gardiennage
 - de gardien(ne) de la paix
 - de steward de football et de chef(fe) steward
 - d'assistant(e) aux métiers de la prévention et de la sécurité
- Attestation de compétence générale "agent(e) de gardiennage"
- Attestation de qualification de la 7^e année "assistant(e) aux métiers de la prévention et de la sécurité"
- Brevet de secourisme
- Dispense au test d'aptitudes cognitives de la police

JE CHERCHE UN EMPLOI ?

- Services de Police
- Services de gardiennage
- Services de la protection civile
- Services de sécurité pour l'office des étrangers
- Steward de football
- Agent(e) de sécurité dans les transports en commun
- Assistant(e) de protection à la sécurité de l'Etat
- Surveillant(e) en IPPJ, agent(e) pénitentiaire
- Garde particulier
- Garde-forestier
- Pompier(ière)
- ...

Marché de l'emploi

JE CONTINUE MA FORMATION ?

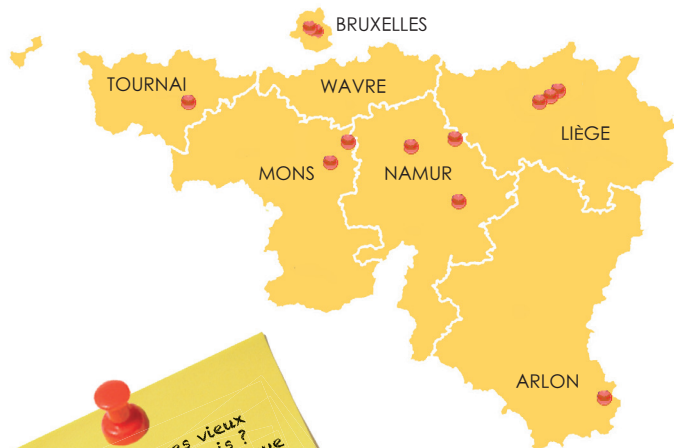
- Académie de Police, Ecole Royale militaire
- Bacheliers

CESS ➔ Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur

Dans le contexte actuel et avec le renforcement de la sécurité à tous niveaux, tant la police que les corps de pompiers ou les entreprises de gardiennage souffrent d'un manque de personnel. Ces secteurs ont un besoin urgent de jeunes qualifiés et préparés aux métiers de la sécurité.

Circulaire n°6024

Les écoles en Fédération Wallonie-Bruxelles



Connais-tu ces vieux proverbes français ?
 « Mieux vaut prévenir que guérir ! »
 « L'avenir a le don d'arriver sans prévenir. » G. F. Will
 Trouve dix synonymes de ton futur métier ?
 Appareilleur, gardien, garde du corps, gardien, géôlier, gorille, protecteur, sentinelle, surveillant, vigile



Enseignement de plein exercice ●
 Enseignement en alternance ●

UN EXEMPLE DE PLANNING DE COURS

Cours généraux

- Education physique
- Français
- Anglais et Néerlandais
- ...

Cours de l'option

- Psychologie et communication
- Législation
- Technologie du métier
- Techniques d'esquive
- ...